

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_3_23

Objet : Aide au développement de la pratique culturelle et artistique - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Acquisition de matériel pour l'auditorium, le centre culturel Jean Bernard et l'Ecole Municipale de Musique, d'Arts et de Danse

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents : M. MARCILIAC Jérôme, M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MARTIN Patrice, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :
Mme WECKERLIN Carine à Mme GARCIA Chantal
Mme VALLET Christine à Mme SEILER Myriam

Etaient Absents excusés :

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

**Aide au développement de la pratique culturelle et artistique - D
auprès du Conseil départemental - Acquisition de matériel pou
culturel Jean Bernard et l'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse**

Demande de subvention 

Le Conseil départemental soutient la pratique artistique par l'investissement et l'équipement en matériel spécifique dédié à la culture dans les salles de spectacle pour la diffusion de spectacles vivants professionnels ainsi que dans les écoles de musique ou de danse.

A ce titre, la commune pourrait bénéficier, dans le cadre de l'Aide au développement de la pratique culturelle et artistique, d'une subvention sur ces investissements à hauteur de 50 %.

La Commune prévoit de programmer les dépenses d'investissement suivantes pour un montant de 41 122,55 € HT :

Auditorium - Acquisition de matériel de sonorisation et d'éclairage	27 462,80
Centre Jean Bernard – Matériel de sonorisation + vidéoprojecteur + écran	9 496,50
EMMAD - Ensemble de micros pour batterie + Siège pour batteur + ampli guitare + Banc de piano + Câbles instrument + Micros + Table de mixage numérique 16 canaux ...	4 163,25
Total HT	41 122,55

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation de cette opération et de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental, au titre de l'Aide au développement de la pratique culturelle et artistique, à hauteur de 50 %, afin de mener à bien ces investissements, selon le plan de financement ci-après :

Financeurs	Montant de la subvention sollicitée
Conseil départemental	20 561,27 €
Autofinancement	20 561,28 €
TOTAL	41 122,55 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition de l'ensemble du matériel ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental, au titre l'Aide au développement de la pratique culturelle et artistique, une subvention à hauteur de 50 % pour l'acquisition de ces investissements.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces acquisitions seront prévus au budget

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA